

Résidence Le Jardin de Corail

DESCRIPTIF SOMMAIRE

Réalisée par
SCCV «le Jardin de Corail»

4, rue Pagézy
34 000 MONTPELLIER

☎ 0 262 90 15 25

Fax : 0 262 90 15 26

- 20 Juillet 2007 -

Maître d'œuvre Conception
Philippe ARNIHAC

4, rue Pagézy
34 000 MONTPELLIER

☎ 0 499 742 499 / Fax : 0499 742 490

I - INFRASTRUCTURE

Fondations :

Le système de fondation sera déterminé par le Maître d'œuvre, l'ingénieur BA et le bureau de contrôle suivant la nature du sol.

II - SUPERSTRUCTURE

Structure :

Voiles béton banché, et accessoirement certains éléments en agglomère de béton.
Dalles en béton armé.

Chape sur isolation phonique pour recevoir revêtements de sol scellés pour l'intérieur.

Façades :

Les façades seront revêtues d'une peinture imperméable.

Toiture :

Charpente couverture avec couverture en tôle ou toiture terrasses étanchées suivant plans.

Menuiseries Extérieures :

Portes-fenêtres et fenêtres en PVC composées d'ouvrants suivant plans.

Portes-fenêtres en aluminium composées de deux coulissants suivant plans.

Nature des gardes corps des varangues ou des terrasses suivant choix de l'architecte.

Habillage des varangues en claustra suivant plans.

Volets roulants à commande électrique suivant plans.

Volets ouvrants ou coulissants sur façade suivant plans.

III - LES APPARTEMENTS

1. ENTREE - DEGAGEMENTS

Portes palières :

Portes palières de 90 cm de passage à âme pleine avec joint isophonique.

Chaque porte est équipée d'une serrure 3 points, avec un canon de sécurité.

Vidéophone :

Chaque appartement ou maison est équipé d'un vidéophone sur rue.

Revêtement de sol :

Carreaux de grés émaillé.

Peintures :

Les boiseries reçoivent une peinture glycérophtalique satinée.

Les murs et plafonds reçoivent une peinture lisse blanche.

Electricité :

Un points lumineux en plafond (fiche DCL), commandé par va et vient depuis l'entrée.

Une prise de courant.

Escalier suivant plan :

En bois exotique vernis.

Garde corps en bois exotique vernis à fuseaux droit.

2. SEJOUR**Revêtement de sol :**

Carreaux de grés émaillé.

Peintures :

Les boiseries reçoivent une peinture glycérophtalique satinée.

Les murs et plafonds reçoivent une peinture lisse blanche.

Electricité :

Un points lumineux en plafond (fiche DCL), commandé par va et vient.

1 prise de courant par surface de 4m² réparties au pourtour de la pièce.

1 prise télévision / satellites / FM.

Téléphone : 1 prise RJ 45.

Placard (suivant plans) : porte coulissante ou ouvrant de type COULIDOOR ou similaire.

3. CHAMBRES**Porte :**

Porte à âme pleine alvéolaire lisse avec poignée sur rosace.

Revêtement de sol :

Carreaux de grés émaillé.

Peintures :

Les boiseries reçoivent une peinture glycérophtalique satinée.

Les murs et plafonds reçoivent une peinture lisse blanche.

Electricité :

Un point lumineux en plafond (fiche DCL), commandé par va et vient.

3 prises de courant réparties au pourtour de la pièce.

1 prise télévision / satellites / FM dans chambre principale.

Téléphone : 1 prise RJ 45 dans chambre principale.

Placard aménagé (suivant plans) : porte coulissante ou ouvrant de type COULIDOOR ou similaire.

4. CUISINE / KITCHENETTE

Conformes à l'article 239 du CGI fixant le plafond de l'équipement mobilier de l'appartement ou de la maison.

Pour les studios, la kitchenette comprend :

- Evier 1 bac inox, Robinetterie mitigeur.
- Plaque vitrocéramique 2 feux.
- 1 Réfrigérateur top.
- Meubles de rangement haut et bas
- Plan de travail en stratifié de 120 cms.
- Faïence au droit de la kitchenette sur 60 cm de haut.
- Hotte casquette à recyclage.

Pour les T2, la cuisine comprend :

- Evier 1 bac + égouttoir en inox, Robinetterie mitigeur.
- Plaque vitrocéramique 2 feux.
- 1 Réfrigérateur top.
- Meubles de rangement haut et bas
- Plan de travail en stratifié
- Faïence au droit de la cuisine sur 60 cm de haut.
- Hotte casquette à recyclage.

Pour les T3, T3 duplex et T4 duplex, la cuisine comprend :

- Evier simple ou double bac inox (suivant aménagement cuisiniste) robinetterie mitigeur.
- Plaque vitrocéramique 4 feux.
- Plan stratifié sur meuble bas + meuble haut.
- Faïence au droit de la cuisine sur 60 cm de haut.
- 1 hotte inox à recyclage.

5. SALLE D'EAU

Porte :

Porte à âme pleine alvéolaire lisse avec poignée sur rosace.

Revêtement de sol :

Carreaux de grés émaillé.

Revêtement mural :

Carreaux de faïence : Sur une hauteur de 2 m à partir du sol sur l'ensemble des murs des salles de bains.

Peinture :

Les murs non faïencés et le plafond reçoivent une peinture lisse blanche.

Electricité :

Eclairage sur vasque.

Un points lumineux en plafond (fiche DCL).

1 prise de courant.

Appareils sanitaires :

Les appareils sanitaires sont de couleur blanche de marque ROCA ou similaire.
Bac à douche ou baignoire suivant plans.
Meuble vasque comprenant miroir, éclairage sur vasque, mitigeur.
WC en porcelaine suivant plans.

6. WC**Porte :**

Porte à âme pleine alvéolaire lisse avec poignée sur rosace.

Revêtement de sol :

Carreaux de grés émaillé.

Peintures :

Les boiseries reçoivent une peinture glycérophtalique satinée.
Les murs et plafonds reçoivent une peinture lisse blanche.

Electricité :

Un points lumineux en plafond (fiche DCL), commandé par va et vient.

Appareils sanitaires :

Les WC sont en porcelaine de couleur blanche de marque ROCA ou similaire.

7. VARANGUES / TERRASSES**Revêtement de sol :**

Carreaux de grés ou dalles sur plots.

Peintures :

Les murs et plafonds reçoivent une peinture pliolithe ou imperméable.

Electricité :

Une applique au plafond ou murale.

1 Prise de courant étanche sur varangue ou terrasse devant séjour.

Plomberie :

Un robinet de puisage pour les appartements ou maisons ayant un jardin privatif.

Séparatifs des varangues :

En béton.

Séparatifs des terrasses:

En béton claustras bois ou métallique suivant plans.

8. EAU CHAUDE

Il est prévu une production d'eau chaude individuelle comme il suit :

- 100 l pour les studios
- 100 l pour les T2
- 150 l pour les T3, T3 duplex
- 200 l pour les T4 duplex

IV - LES EQUIPEMENTS DE L'IMMEUBLE

Electricité :

Les appartements sont alimentés en courant électrique 220 V.
Téléphone : 2 prises RJ 45 minimum / appartement.

Ventilation :

Les appartements sont ventilés par VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée).

Climatisation :

Fourniture et pose d'un split-système par :

- studio.
- chambre.
- Séjour des P3 se trouvant dans les combles.

Fourniture uniquement des attentes électriques de clim dans les séjours des P2, des autres P3 et des P4.

Entrée résidence :

Piétons : un portillon à l'entrée de la résidence.

Véhicules : un portail radiocommandé à l'entrée de la résidence.

Parkings sous sol bâtiment A : ouverture radiocommandée à l'entrée du parking sous sol

Ventilation des parkings : Les parkings en sous sol sont ventilés naturellement.

NOTA

La présente notice descriptive a été établie avant la mise en œuvre des différents matériaux ou matériels énoncés et avant la passation des marchés.

Les noms de marque et les références concernant les éléments d'équipements ou les matériaux ne sont indiqués que pour en définir le genre et le niveau de qualité, la Société peut y apporter des modifications.

Toutefois, les matériels de remplacement devront toujours être de qualité équivalente.

De même, il est précisé que les cotes et surfaces mentionnées dans la présente notice et sur les plans, sont indiquées sous réserve des tolérances de construction et que la société pourrait être amenée à les modifier dans les mêmes conditions que ci-dessus. L'implantation des équipements ou appareils y est, par ailleurs, figurée à titre indicatif et les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations n'y sont pas figurés.

Le Maître d'ouvrage et le Maître d'œuvre se réservent le droit de modifier ce descriptif en fonction de la réglementation et des normes en vigueur, et des labels éventuels, de remplacer certaines prestations ou certains types d'appareils, tout en respectant une qualité équivalente à ceux indiqués dans le présent descriptif et d'apporter tout changement pouvant améliorer l'architecture ou le confort de l'immeuble.